



29 décembre 1995

Vol. 8 - N° 47

INDEX DU VOLUME 8

(Année 1995)

Sommaire

Foyers de maladies de la Liste A	157
Foyers de maladies de la Liste B	159
Autres maladies	160
Déclarations relatives à l'absence de maladies	161
Index par pays	162

FOYERS DE MALADIES DE LA LISTE A

Clavelée et variole caprine

Azerbaïdjan	:	p. 137
Bulgarie	:	pp. 88, 94 ; p. 101 (levée de mesures sanitaires) ; pp. 113, 126
Grèce	:	p. 116

Fièvre aphteuse

Virus non identifié

Jordanie	:	p. 17
Territoires de Gaza et Jéricho	:	p. 59
Zambie	:	p. 14 (non détection du virus ; levée de mesures sanitaires)

Virus Q

Israël	:	pp. 30, 47, 57, 80, 155
Israël / Territoires contrôlés	:	p. 74
Jordanie	:	p. 154
Russie	:	pp. 61, 71 ; p. 85 (extinction du foyer)
Turquie / Thrace	:	pp. 31, 35 ; p. 39 (extinction du foyer) ; p. 51 (information complémentaire)

Virus A

Malaysia (dans le nord de la péninsule)	:	p. 82
-----------------------------------------	---	-------

Virus Asia 1

- Malaysia (dans le nord de la péninsule) : p. 3
Malaysia (dans le sud de la péninsule) : pp. 65, 73

Virus SAT 2

- Afrique du Sud : p. 147 (chez des impalas)

Virus SAT 3

- Zambie : p. 75

Influenza aviaire hautement pathogène (peste aviaire)

- Mexique : pp. 11, 13, 28

Maladie de Newcastle

- Allemagne : p. 6
Azerbaïdjan : p. 128
Belgique : p. 144
Canada : pp. 94, 103 (chez des cormorans)
Danemark : p. 107
France / île de la Réunion : pp. 89, 93, 99
Luxembourg : pp. 103, 114
Namibie : p. 5 (suspicion) ; p. 14 (complément d'information) ; p. 19 (infirmation du diagnostic) ; pp. 23, 48, 53, 55 ; p. 79 (suspicion) ; p. 88
Pays-Bas : pp. 71, 123 (chez des oiseaux d'agrément) ; pp. 127, 141
Suède : p. 129 ; p. 140 (corrigendum)
Suisse : p. 146 ; p. 152 (complément d'information)
Taipei China : p. 27

Maladie vésiculeuse du porc

- Portugal : p. 112

Péripneumonie contagieuse bovine

- Botswana : pp. 22, 24, 109
Mauritanie : pp. 121, 125
Tanzanie : p. 18

Peste bovine

- Kenya : p. 10 (suspectée chez des buffles) ; p. 86

Peste des petits ruminants

- Gabon : p. 130
Israël / Territoires contrôlés : p. 117

Peste porcine africaine

Afrique du Sud	:	pp. 10, 41, 148
Mozambique	:	p. 105
Namibie	:	p. 114
Ouganda	:	p. 84

Peste porcine classique

Allemagne	:	p. 2
Autriche	:	p. 91 ; p. 95 (tableau rectificatif et complément d'information) ; p. 97 ; p. 116 (levée de mesures sanitaires) ; p. 154
Bélarus	:	p. 20
Croatie	:	p. 87 ; p. 149 (levée de mesures sanitaires)
Italie (dans le nord du pays)	:	pp. 96, 98
Malaysia péninsulaire	:	p. 112
Slovaquie	:	p. 127 (levée de mesures sanitaires)
Tchèque (Rép.)	:	p. 145 ; p. 152 (complément d'information)

Stomatite vésiculeuse

Etats-Unis d'Amérique	:	pp. 54, 56, 60, 62, 69, 76, 79 ; p. 83 (Arizona déclaré indemne) ; pp. 85, 92, 104, 115 ; p. 143 (Nouveau-Mexique et Wyoming déclarés indemnes) ; p. 153 (Utah déclaré indemne)
-----------------------	---	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FOYERS DE MALADIES DE LA LISTE B

Dourine

Mexique	:	p. 77
---------	---	-------

Encéphalite japonaise

Australie (dans une île septentrionale)	:	p. 40 ; pp. 52, 67 (informations complémentaires)
-----------------------------------------	---	---------------------------------------------------

Encéphalomyélite équine vénézuélienne

Colombie	:	p. 119
Venezuela	:	p. 105

Encéphalopathie spongiforme bovine

France	:	pp. 21, 44
Portugal	:	pp. 9, 29, 45, 62, 81, 117, 122, 145

Fièvre charbonneuse

Lesotho : p. 25

Maladie hémorragique virale du lapin

Australie : p. 111 (étude expérimentale menée par l'Australie sur l'utilisation potentielle de la maladie hémorragique virale du lapin comme arme biologique) ; pp. 136, 151
Irlande : p. 136

Myiase à *Cochliomyia hominivorax*

Cuba : p. 106

Nécrose hématopoïétique infectieuse

France : p. 33 ; pp. 37, 53 (levée de mesures sanitaires)

Virémie printanière de la carpe

Royaume-Uni / Grande-Bretagne : pp. 49, 110

AUTRES MALADIES

Anémie infectieuse du saumon

Norvège : p. 125

Influenza aviaire

Mexique : p. 1

Morbillivirose équine

Australie : p. 118 (nouveau cas humain) ;
pp. 135, 149 (complément d'information)

*
* *

DÉCLARATIONS RELATIVES À L'ABSENCE DE MALADIES

MALADIES DE LA LISTE A

Fièvre aphteuse

Grèce	:	p. 122
Namibie (virus SAT 3)	:	p. 59

Influenza aviaire hautement pathogène (peste aviaire)

Australie	:	pp. 15, 68
-----------	---	------------

Péripneumonie contagieuse bovine

Italie	:	p. 118
--------	---	--------

Peste bovine

Inde (partie du territoire)	:	p. 133
Niger	:	p. 101

Peste équine

Maroc	:	p. 72
-------	---	-------

Peste porcine africaine

Espagne	:	p. 139
Portugal	:	p. 43

*
* *

INDEX PAR PAYS

Afrique du Sud

- Fièvre aphteuse (virus SAT 2) : p. 147 (chez des impalas)
Peste porcine africaine : pp. 10, 41, 148

Allemagne

- Maladie de Newcastle : p. 6
Peste porcine classique : p. 2

Australie

- Encéphalite japonaise
(dans une île septentrionale) : p. 40 ; pp. 52, 67 (informations complémentaires)
Influenza aviaire hautement pathogène
(peste aviaire) : pp. 15, 68 (pays indemne)
Maladie hémorragique virale du lapin : p. 111 (étude expérimentale menée par l'Australie sur
l'utilisation potentielle de la maladie hémorragique
virale du lapin comme arme biologique) ; pp. 136, 151
Morbillivirose équine : p. 118 (nouveau cas humain) ; pp. 135, 149
(complément d'information)

Autriche

- Peste porcine classique : p. 91 ; p. 95 (tableau rectificatif et complément
d'information) ; p.97 ; p. 116 (levée de mesures
sanitaires) ; p. 154

Azerbaïdjan

- Clavelée et variole caprine : p. 137
Maladie de Newcastle : p. 128

Bélarus

- Peste porcine classique : p. 20

Belgique

- Maladie de Newcastle : p. 144

Botswana

- Péripneumonie contagieuse bovine : pp. 22, 24, 109

Bulgarie

- Clavelée et variole caprine : pp. 88, 94 ; p. 101 (levée de mesures sanitaires) ; pp.
113, 126

Canada

Maladie de Newcastle : pp. 94, 103 (chez des cormorans)

Colombie

Encéphalomyélite équine vénézuélienne : p. 119

Croatie

Peste porcine classique : p. 87 ; p. 149 (levée de mesures sanitaires)

Cuba

Myiase à *Cochliomyia hominivorax* : p. 106

Danemark

Maladie de Newcastle : p. 107

Espagne

Peste porcine africaine : p. 139 (pays reconnu indemne par l'Union européenne)

Etats-Unis d'Amérique

Stomatite vésiculeuse : pp. 54, 56, 60, 62, 69, 76, 79 ; p. 83 (Arizona déclaré indemne) ; p. 85 ; pp. 92, 104, 115 ; p. 143 (Nouveau-Mexique et Wyoming déclarés indemnes) ; p. 153 (Utah déclaré indemne)

France

Encéphalopathie spongiforme bovine : pp. 21, 44
Maladie de Newcastle : pp. 89, 93, 99 (île de la Réunion)
Nécrose hématoïétique infectieuse : p. 33 ; pp. 37, 53 (levée de mesures sanitaires)

Gabon

Peste des petits ruminants : p. 130

Grèce

Clavelée et variole caprine : p. 116
Fièvre aphteuse : p. 122 (pays indemne)

Inde

Peste bovine : p. 133 (partie du territoire provisoirement indemne)

Irlande

Maladie hémorragique virale du lapin : p. 136

Israël

Fièvre aphteuse (virus O) : pp. 30, 47, 57, 80, 155

Israël / Territoires contrôlés

Fièvre aphteuse (virus O) : p. 74
Peste des petits ruminants : p. 117

Italie

Péripleumonie contagieuse bovine : p. 118 (pays indemne)
Peste porcine classique : pp. 96, 98 (dans le nord du pays)

Jordanie

Fièvre aphteuse (virus non identifié) : p. 17
Fièvre aphteuse (virus O) : p. 154

Kenya

Peste bovine : p. 10 (suspectée chez des buffles) ; p. 86

Lesotho

Fièvre charbonneuse : p. 25

Luxembourg

Maladie de Newcastle : pp. 103, 114

Malaysia (Péninsulaire)

Fièvre aphteuse (virus A) : p. 82 (dans le nord de la péninsule)
Fièvre aphteuse (virus Asia 1) : p. 3 (dans le nord de la péninsule) ;
pp. 65, 73 (dans le sud de la péninsule)
Peste porcine classique : p. 112

Maroc

Peste équine : p. 72 (pays indemne)

Mauritanie

Péripleumonie contagieuse bovine : pp. 121, 125

Mexique

Dourine	: p. 77
Influenza aviaire	: p. 1
Influenza aviaire hautement pathogène (peste aviaire)	: pp. 11, 13, 28

Mozambique

Peste porcine africaine	: p. 105
-------------------------	----------

Namibie

Fièvre aphteuse (virus SAT 3)	: p. 59 (extinction du foyer apparu en 1994)
Maladie de Newcastle	: p. 5 (suspicion) ; p. 14 (complément d'information) ; p. 19 (infirmation du diagnostic) ; pp. 23, 48, 53, 55 ; p. 79 (suspicion) ; p. 88
Peste porcine africaine	: p. 114

Niger

Peste bovine	: p. 101 (pays indemne)
--------------	-------------------------

Norvège

Anémie infectieuse du saumon	: p. 125
------------------------------	----------

Ouganda

Peste porcine africaine	: p. 84
-------------------------	---------

Pays-Bas

Maladie de Newcastle	: pp. 71, 123 (chez des oiseaux d'agrément) ; pp. 127, 141
----------------------	------------------------------------------------------------

Portugal

Encéphalopathie spongiforme bovine	: pp. 9, 29, 45, 62, 81, 117, 122, 145
Maladie vésiculeuse du porc	: p. 112
Peste porcine africaine	: p. 43 (pays indemne)

Royaume-Uni / Grande-Bretagne

Virémie printanière de la carpe	: pp. 49, 110
---------------------------------	---------------

Russie

Fièvre aphteuse (virus O) : pp. 61, 71 ; p. 85 (extinction du foyer)

Slovaquie

Peste porcine classique : p. 127 (levée de mesures sanitaires)

Suède

Maladie de Newcastle : p. 129 ; p. 140 (corrigendum)

Suisse

Maladie de Newcastle : p. 146 ; p. 152 (complément d'information)

Taipei China

Maladie de Newcastle : p. 27

Tanzanie

Péripneumonie contagieuse bovine : p. 18

Tchèque (Rép.)

Peste porcine classique : p. 145 ; p. 152 (complément d'information)

Territoires de Gaza et Jéricho

Fièvre aphteuse (virus non identifié) : p. 59

Turquie / Thrace

Fièvre aphteuse (virus O) : pp. 31, 35 ; p. 39 (extinction du foyer) ;
p. 51 (information complémentaire)

Venezuela

Encéphalomyélite équine vénézuélienne : p. 105

Zambie

Fièvre aphteuse (suspicion) : p. 14 (non détection du virus ; levée de mesures
sanitaires)

Fièvre aphteuse (virus SAT 3) : p. 75

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.